

NATIONS UNIES CONSEIL DE SECURITE



Distr. GENERALE

s/14747

6 novembre 1 31

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/

FRANCAIS

LUTTRE DATEE DU (NOVE-BRE 1981, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LU RUPPESENTANT PERMANENT DE LA TUNISIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, une lettre de l'observateur permanent de l'Organisation de libération de la Palestine auprès de l'Organisation de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Taleb SLIM

<u>Annexe</u>

Lettre datée du 5 novembre 1981, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur permanent de l'Organisation de libération de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, je suis chargé de porter immédiatement à votre attention la sérieuse aggravation de la situation régnant sur la rive occidentale occupée. Sous le prétexte de mettre en place une "nouvelle administration civile" sur la rive occidentale occupée, la junte sioniste de Tel-Aviv a imposé, travesti en civil, un nouveau gouverneur militaire. Cette manoeuvre frauduleuse a provoqué des protestations généralisées de la ropulation palestinienne.

Le 2 novembre 1981, le 64ème anniversaire de l'infâme déclaration Balfour a été marqué par des manifestations et des protestations. Le 3 novembre 1981, étudiants et peuple palestiniens ont déclenché une grève générale et ont alors mis fin aux manifestations. Malgré la cessation des manifestations, des soldats israé ens ont attaqué des étudiants palestiniens à l'Université de Bir Zeit. L'uni ité a été complètement encerclée par les militaires israéliens, qui ont alors coupé le campus de toutes relations avec l'extérieur. Cette provocation calculée a entraîné de nouvelles manifestations.

A ce jour, l'Université de Bir Zeit reste fermée. La situation dans les territoires occupés demeure extrêmement tendue et instable. Je suis chargé, en portant cette information à votre attention afin que vous soyez tenu au courant de l'aggravation de la situation régnant sur la rive occidentale occupée, de vous prier de bien vouloir prendre immédiatement des mesures efficaces pour protéger les droits des Palestiniens vivant sous l'occupation sioniste.

L'Observateur permanent. (Signé) Zehdi Labib TERZI

